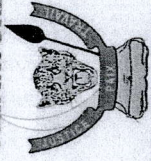


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 085/2023

A L'AGENCE LOCALE D'EXECUTION « CAAP-TUJITEGEMEE »

Après avoir reçu le contrat N° 7356/PDL-145T/BCECO/DG/DPM/AAS/2022/SC, conclu avec le BCECO, pour un montant total hors taxe de dollars américains trois millions quatre cent nonante-neuf mille neuf cent vingt-neuf, neuf centimètres (USD 3 499 929,09) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains vingt-quatre mille quatre cent nonante-neuf, cinquante centimes (USD 24 499,50).

Fait à Kinshasa, le 31/05/2023.
Pour servir et valloir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Scellum de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA
Directeur Général